

CONDITIONS

Le prix d'un abonnement à "l'Écho" est de \$1.00 payable rigoureusement d'avance. Nous accorderons cependant des abonnements de faveur à nos succursales comme à celles des Sociétés sœurs qui nous feront tenir les noms d'au moins vingt-cinq abonnés. Pour nos succursales cependant, le privilège ne vaudra que pendant le mois d'août.

LA C. M. B. A.

NOUS sommes heureux d'ouvrir, aujourd'hui, nos colonnes à un correspondant qui se propose de traiter à fonds la *division* de la C. M. B. A. Le nom de plume de l'auteur déjà avantageusement connu par l'ancien organe français de la C. M. B. A., est une garantie que la question sur *le tapis* sera offerte aux lecteurs, membres de cette belle C. M. B. A., avec la sûreté de main nécessaire pour diriger convenablement les opinions.

Nous invitons les contradicteurs du correspondant—s'il se trouve des contradicteurs parmi les sociétaires Canadiens-Français—à vouloir bien entrer en lice pour *combattre* de leur côté. A tous nous accorderons la bienveillance et les égards dus à des frères dans l'espérance que ces derniers, comme *des frères*, seront mûs par les mêmes sentiments de générosité et d'amour pour notre belle association.

LA SITUATION AU CANADA

Tous les organes officiels discutent très-vivement, depuis quelque temps, la question de la *Séparation*. Cette question dont, je n'hésite pas à l'affirmer, dépend l'avenir de la C. M. B. A. au Canada, est de celles qui méritent d'être discutées. Malheureusement ceux qui, jusqu'à présent, ont pris part à cette discussion semblent, pour la plupart, y mettre plus d'esprit de partie et plus d'animosités personnelles que d'intérêt pour l'Association.

Il est vraiment regrettable de voir, dans la discussion de sujets aussi importants, se mêler de mesquines tracasseries ou de l'ambition mal placée.

C'est sur un terrain purement neutre et entièrement dans le but de promouvoir les intérêts de l'Association au Canada, plus particulièrement de défendre les intérêts de mes compa-

tristes que j'entreprends de traiter cette question.

Dans un cas comme celui-ci, il ne s'agit pas de venir imposer telles ou telles opinions. Chacun doit être libre de former sa propre opinion de la même liberté dont je veux laisser jouir tous ceux qui me liront.

Afin d'arriver à se former une opinion et à se prononcer sur une question, il faut la bien étudier, sous toutes ses faces, connaître à fond tous les arguments pour et contre. C'est là ce que peu de personnes ont eu jusqu'à présent l'occasion de faire. Ne voyant qu'un côté de la question ou ne se renseignant que très superficiellement sur des points importants; prenant pour vraies des assertions trompeuses ou dont la véracité exigeait des preuves, sans en voir la réfutation; se laissant convaincre par les arguments d'un parti sans connaître la réponse de l'adversaire; se renseignant peu ou mal, dis-je, un bien petit nombre de membres sont en mesure de se former une opinion juste sur la situation. Cet état de choses est malheureux mais jusqu'à un certain point excusable, en effet, toutes les discussions jusqu'à présent ont été faites dans des journaux de langue étrangère, et personne n'a encore fait ce que je viens aujourd'hui offrir aux lecteurs de *l'Écho*; une revue complète de la SITUATION AU CANADA.

Je présenterai à mes frères dans mes articles sur cette question, les faits tels qu'ils sont, et les discuterai à tous leurs points de vues, sans pourtant, j'ose l'espérer, ne jamais manquer ni de justice ni d'impartialité.

Le but premier de l'Association est l'union, la charité chrétienne, c'est aussi là le premier devoir de chacun de ses membres. En devenant membre de la C. M. B. A. nous promettons de ne rien faire qui puisse nuire à l'Association, nous nous engageons en même temps à aider et supporter nos frères dans le besoin. Pourquoi ce devoir qui lie l'Association comme corps et ses membres comme individus? N'est-ce pas la marque de l'Union intime qui doit exister entre la C. M. B. A. et ses membres, et entre les membres individuellement? Union de but, de pensées et d'actions, Union qui fait de tous, un seul! qui fait, de quarante mille catholiques, l'Association Catholique de Secours Mutuel! Cette union est telle qu'il devient impossible, pour quiconque veut discuter la question de la *séparation*, de ne pas prendre en ligne de compte les intérêts des membres comme ceux de l'Association.

La fraternité qui existe entre tous les mem-